

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00083

Numéro SIREN : 429 714 587

Nom ou dénomination : PJ ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2017 sous le numéro de dépôt 4814

The logo for LMR Audit, featuring the letters 'LMR' in a stylized, handwritten font, with a large, sweeping circular stroke behind them.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION  
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION**

---

**DE LA SARL PJ ORGANISATION  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**SARL PJ ORGANISATION**

**au capital de 8 000 €  
134 Boulevard des Océanides  
44380 PORNICHE**

---

**LMR Audit**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8000 €  
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Rennes  
RCS Nantes B 481 388 676

---

Technoparc de l'Aubinière  
3 Impasse des Tourmalines  
CS 33815 - 44338 NANTES Cedex 3  
Tél. 02 40 73 77 71  
Fax 02 40 95 79 00

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**  
**ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION**  
**DE LA SARL EN SAS**

Aux Associés,

---

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 07/12/2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

L'analyse du bilan fait ressortir les éléments suivants au 31/12/2016 :

|                                               |          |
|-----------------------------------------------|----------|
| - Capitaux propres .....                      | 5 041 K€ |
| - Actifs immobilisés .....                    | 6 045 K€ |
| - Endettement à long terme.....               | 1 950 K€ |
| - Dettes en comptes courants d'associés ..... | 1 944 K€ |
| - Trésorerie disponible.....                  | 2 671 K€ |

La lecture du compte de résultat révèle quant à elle, un résultat d'exploitation positif, au-dessus de la barre des 100 K€. Ce dernier ressort en baisse de 82 K€ par rapport à l'exercice précédent compte tenu, notamment, d'une baisse des prestations de services facturées aux entités du groupe pour 276 K€ supérieure à la baisse de l'ensemble des charges d'exploitation de 209K€.

La société, au titre des filiales qu'elle détient, dégage un résultat financier au-dessus de la barre des 1 000 K€, soit un résultat financier globalement stable entre les deux derniers exercices.

Ces variations se ressentent sur les autres soldes intermédiaires de gestion (Résultat Courant, Résultat net). Le résultat de l'exercice diminue de près de 5 % et ressort positif à 1 068 K€ sur l'exercice clos au 31/12/2016.

### **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est, en date de l'opération de transformation, au moins égal au montant du capital social.

Fait à NANTES, le 15 décembre 2017

---

Pour la société LMR AUDIT  
Thierry RETIERE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes  
Technoparc de l'Aubinière  
3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

